



eurowipes  
ANJAC

## Egalité professionnelle Entre les Femmes et les Hommes

Calculé sur un total de 100 points, l'Index est composé de quatre indicateurs selon l'effectif :

- Ecart de rémunération,
- Ecart de répartition des augmentations individuelles
- Pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité
- Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations dans l'entreprise

**Notre index égalité Femme-Homme est de 98/100 pour l'année 2023.**

Cette note traduit notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'Eurowipes.

Toutes catégories professionnelles confondues, les femmes représentent 62% du total des effectifs.

Le calcul de l'Index a permis de démontrer que les pratiques d'Eurowipes assurent l'égalité entre les hommes et les femmes dans les 4 domaines :

- L'égalité salariale entre les hommes et les femmes est respectée (38/40)
- Le taux de femmes ayant bénéficié d'une augmentation de salaire est aussi élevé que celui des hommes (35/35)
- Les femmes de retour de congé maternité pendant la période de référence ont bénéficié d'une augmentation salariale (15/15)
- La part de femmes parmi les 10 plus hauts salaires est importante cette année encore (10/10)